



**COMMISSION ELECTORALE
NATIONALE INDEPENDANTE
(CENI)**
Tél. (00228) 22 53 61 00/22 53 61 02

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail – Liberté – Patrie

LANCEMENT DE L'INSTALLATION ET DE LA FORMATION DES MEMBRES DES COMMISSIONS ELECTORALES LOCALES INDEPENDANTES (CELI)

Lomé, du 18 au 23 Août 2018.

DISCOURS D'OUVERTURE DU PRESIDENT DE LA COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE (CENI)

Monsieur le Préfet du Golfe,

Monsieur le Préfet d'Agoè-Nyivé,

Messieurs les Présidents des CELI,

Mesdames et Messieurs les membres des CELI,

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais vous remercier pour avoir fait le déplacement, au siège de la CENI pour l'installation et la formation des membres des CELI du Golfe et d'Agoényivé, soit au total 9 CELI.

Au cours de cette journée, outre votre installation, il y est inscrit des échanges avec les superviseurs sur les différentes activités qui sont les vôtres.

Ainsi, du 18 au 23 Août 2018, toutes les CELI, soient au total 38 sont concernées.

Les commissaires sont déjà sur les lieux afin de dérouler le calendrier de leurs missions.

Mesdames et Messieurs,

Les missions de la CENI et de ses démembrements sont encadrées par le Code Electoral.

Celles des CELI sont entre autres de :

- exécuter les décisions de la CENI ;

- superviser le recensement électoral ou les opérations de révision des listes électorales et d'en faire un rapport à la CENI ;
- superviser les opérations référendaires ou électorales dans les bureaux de votes des circonscriptions électorales ;
- apporter aux autres démembrements de la CENI tout concours nécessaire à la réalisation de leurs missions ;
- adresser un rapport écrit à la CENI dans les 24 heures qui suivent le scrutin.

Vous l'avez compris, votre tâche est très importante et les échanges de ce jour vont permettre de lever toute équivoque et de garantir un scrutin libre et transparent.

Vous n'êtes pas sans savoir que les élections législatives doivent se tenir le 20 décembre 2018.

L'évolution du processus suit son cours selon la feuille de route qui est mise à votre disposition et dont les grandes étapes se déclinent comme suit :

- recrutement du personnel électoral enclenché depuis le 13 Août 2018 ;
- reconnaissance des centres de recensement et de vote (CRV), démarrage le 31 Août 2018 ;
- opération de recensement en zone 1, démarrage, le 1^{er} octobre 2018 ;
- opération de recensement en zone 2, démarrage, le 17 octobre 2018 ;
- élections législatives, le 20 décembre 2018.

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais vous convier à plus d'ardeur et de célérité dans vos activités afin de garantir la réussite de votre mission.

Je vous remercie !